

0290093U
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE FRANCOIS COLLOBERT
12 RUE DES ECOLES
29590 PONT DE BUIS LES QUIMERCH
Tel : 0298730511

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/11/2019

Réuni le : 19/11/2019

Sous la présidence de : Albane Portanguen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise la Chef d'établissement à signer la convention avec le foyer socio-éducatif du collège de Pont-de-Buis pour l'organisation de son repas annuel (13 mars 2020)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0